

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-540781

000 = 300 L.E

Optique

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5047

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAHLOU ALI

Date de naissance : 7/5/1864

Adresse : 45 LOTISSEMENT LA COLLINE II

Tél. : 0661383410

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Jr. Abdennabi Moustaghfir
Professeur de cardiologie JUN. LUC:
Rythmologie interventionnelle
Tel : 05 22 26 53 58 - Fax : 05 22 26 53 55
14, Bd. de Paris 1er étage N°10 - Casablanca

MUPRAS
ACCUEIL

Date de consultation : 10 JUIN 2020

Nom et prénom du malade : LAHLOU ALI

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

FA panoxyste que

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at-médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA 10/6/2020

Le : 10/6/2020

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 JUIN 2020	62-2-1-ECG		300.00	Dr. Abdelhadi Moudafi Professeur de Cardiologie Interventionnelle 12633 Casablanca Tél: 0522 215555 Fax: 0522 215555 N° de la Carte: 101100261

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>DR. B.D. Rachid - MADINA PHARMACEUTICALS - CAR - C.S. 550008 - F.M. - AFRICA</i>	10/06/20	302.10

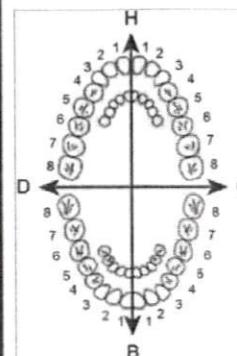
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

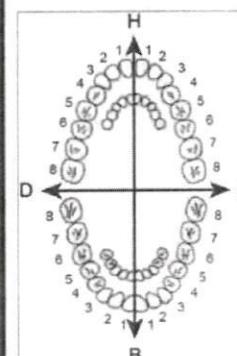
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Docteur Abdelhamid
MOUSTAGHFIR**

**Professeur de cardiologie
Rythmologie interventionnelle**

Ancien Chef du service de rythmologie de l'hôpital
militaire d'instruction Mohammed V

Casablanca, le : 10/06/2020

Ordonnance

M. Lahlou Ali



TAMBOCOR 100 mg : 1/2 comp. 2 fois par jour

CARDENSIEL 2,5 mg: 1/2 comp par jour le matin

PHARMACEUTIQUE MADINA
Dr. Rochid N. PAR
98, Bd. Tétouan Casablanca - Maroc
Tél: 05 252 58 08 - Gsm: 06 61 25 45 50

7

Ordonnance Pour 3 Mois



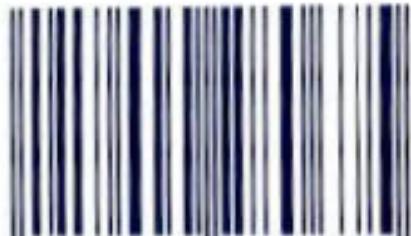
Dr. Abdelhamid Moustaghfir
Professeur de cardiologie
Rythmologie interventionnelle
Tel : 05 22 26 53 53 - Fax : 05 22 26 53 55
14, Bd. de Paris 1er étage N°10 - Casablanca

Dr. 302,10

composition :

Acétate de flécaïnide 100 mg
équivalent q.s.p. 1 comprimé sécable.
l'étui contient 30 comprimés sécables dosés
chacun à 100 mg, soit 3000 mg d'acétate de flécaïnide.
Avant toute utilisation, lire attentivement la notice
pharmacologique.

Tambocor® 100 mg
30 comprimés sécables



6 118000 280675

LOT : 19152 PER : 11/2024
PPV : 100,70 DH

AMM N° 348 DMP / 21 / NNP

Fabriqué sous licence MEDAPHARMA
par les laboratoires Steripharma

Z.I Lina n° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable



طومبوكور®

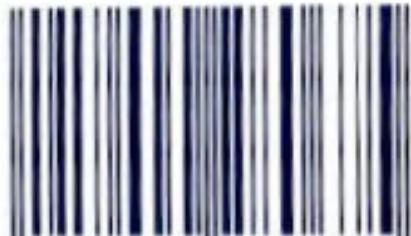
أسيتات الفليكاينيد 100 ملг

30 قرصا قابلا للكسر

composition :

Acétate de flécaïnide 100 mg
équivalent q.s.p. 1 comprimé sécable.
l'étui contient 30 comprimés sécables dosés
chacun à 100 mg, soit 3000 mg d'acétate de flécaïnide.
Avant toute utilisation, lire attentivement la notice
pharmacologique.

Tambocor® 100 mg
30 comprimés sécables



6 118000 280675

LOT : 19152 PER : 11/2024
PPV : 100,70 DH

AMM N° 348 DMP / 21 / NNP

Fabriqué sous licence MEDAPHARMA
par les laboratoires Steripharma

Z.I Lina n° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable



طومبوكور®

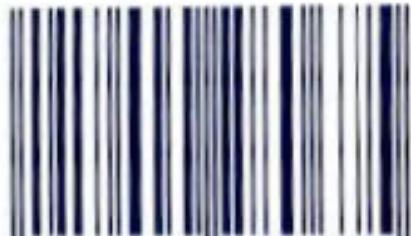
أسيتات الفليكاينيد 100 ملг

30 قرصا قابلا للكسر

composition :

Acétate de flécaïnide 100 mg
équivalent q.s.p. 1 comprimé sécable.
l'étui contient 30 comprimés sécables dosés
chacun à 100 mg, soit 3000 mg d'acétate de flécaïnide.
Avant toute utilisation, lire attentivement la notice
pharmacologique.

Tambocor® 100 mg
30 comprimés sécables



6 118000 280675

LOT : 19152 PER : 11/2024
PPV : 100,70 DH

AMM N° 348 DMP / 21 / NNP

Fabriqué sous licence MEDAPHARMA
par les laboratoires Steripharma

Z.I Lina n° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

**طومبوكور®**
أسيتات الفليكاينيد 100 ملغ

30 قرصا قابلا للكسر